

Consommation de biens culturels dématérialisés en situation de confinement

2^{ème} partie – usages illicites des consommateurs
de biens culturels

14 avril 2020



1 – Contexte, objectifs et méthodologie



CONTEXTE & OBJECTIFS DE L'ÉTUDE

- La période de confinement imposée aux Français par la crise sanitaire du COVID-19 impacte **fortement la vie quotidienne**.
- Télétravail voire chômage partiel, enfants au domicile qui doivent assurer la continuité de leurs apprentissages scolaires et trouver des activités récréatives adéquates, vie sociale restreinte, suspension des divertissements physiques collectifs tels que cinéma, sorties culturelles, rencontres sportives, autant d'éléments qui bouleversent le quotidien de la population française, et ce pour une période, à date, indéterminée.
- Ces contraintes conduisent à une **plus grande dématérialisation de nos vies** et constituent par là-même un **contexte favorable à la consommation dématérialisée des biens culturels**.
- Nombreuses sont les **initiatives de distributeurs de contenus pour proposer un accès gratuit ou à tarif préférentiel à leurs offres** pendant cette période de confinement.

Aussi la question se pose de savoir quel impact cette situation exceptionnelle va avoir sur la consommation légale de contenus, mais aussi sur la consommation illégale.

→ L'Hadopi souhaitait donc suivre les pratiques culturelles dématérialisées, qu'il s'agisse de la consommation licite ou illicite, en mettant en place un dispositif de suivi d'étude.



MÉTHODOLOGIE



Réalisation de l'étude via **l'omnibus online** de l'Ifop, l'**OMCAWI** (via la sollicitation des membres de l'access panel Bilendi)



InternauteS âgés de 15 ans et plus

- **Échantillon de 1 050 répondants** représentatifs de la population française en termes de sexe, âge, PCS individu, région, taille d'agglomération. Représentativité assurée par la méthode des quotas (INSEE Enquête Emploi).



Calendrier

16 mars :
Début du
confinement
en France

Vague 1 du
baromètre



26-27 mars
Réalisation du terrain d'enquête



2 - Résultats de l'étude

partie 2 – Les usages et les pratiques
des consommateurs de biens culturels

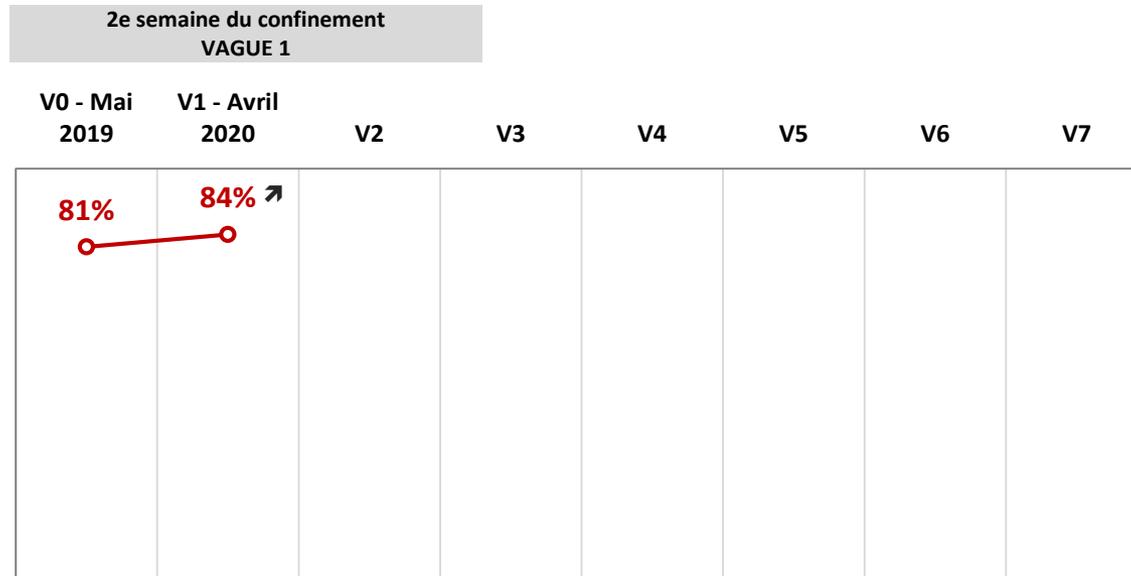
Après une semaine de confinement, les usages des Français concernant la consommation de biens culturels ont été modifiés sur différents aspects :

- **Une augmentation de la consommation qui s'est faite au profit de l'offre légale** : 63 % des internautes déclarent consommer de manière licite exclusivement des biens culturels dématérialisés, contre 56 % en 2019.
- Le taux de consommateurs illicites diminue pour atteindre 21 % (contre 26 % en 2019), **un quart (26 %) des consommateurs illicites déclarant avoir augmenté leurs pratiques légales** depuis le début de la période de confinement.
- La mise à disposition exceptionnelle à titre gratuit de plusieurs offres habituellement payantes a été intégrée par une large partie des internautes (78% déclarant avoir entendu parler de celles-ci). 30% y ont eu recours, 37% parmi ceux qui déclarent avoir augmenté leur consommation sur la période.
- **Pour rappel**
Confirmant la place prépondérante que prennent les biens culturels durant cette période, la consommation de ceux-ci est l'activité jugée la plus indispensable à leur équilibre par les internautes français, quelle que soit leur tranche d'âge.



EVOLUTION DE LA CONSOMMATION GLOBALE DE BIENS CULTURELS EN LIGNE AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS

Base : Ensemble des internautes français de 15 ans et plus (1050 ind.)



Q1 - Parmi les biens ou services culturels suivants, le(s)quel(s) avez-vous déjà personnellement consommé(s) de façon dématérialisée sur Internet, au cours des 12 derniers mois ?

↗ ↘ Evolutions significatives à 95% avec la vague précédente



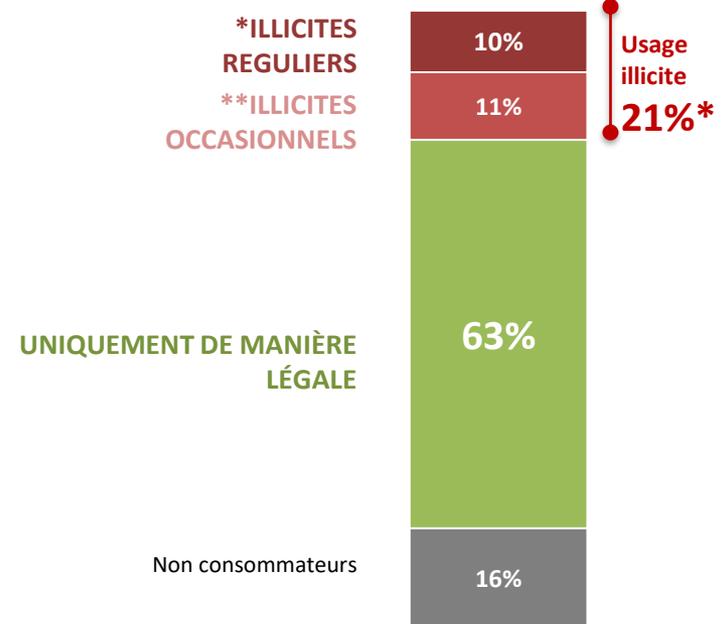
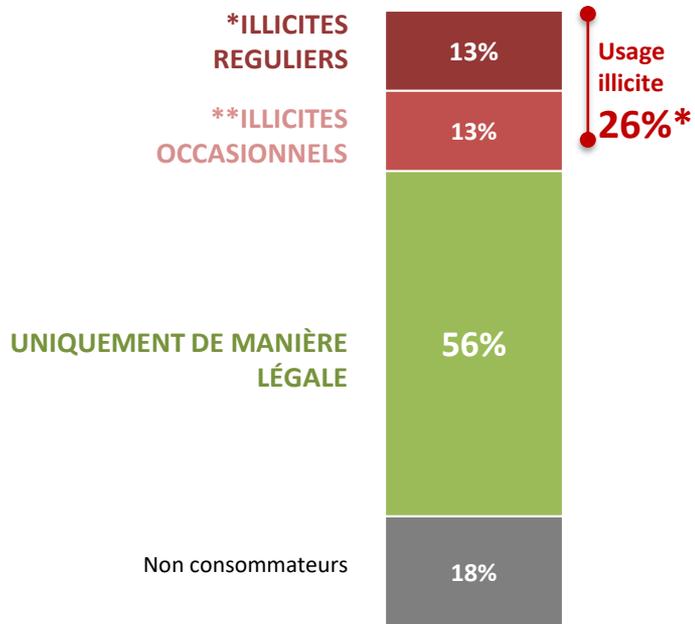
TAUX DE CONSOMMATION LÉGALE DE BIENS CULTURELS AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS

- 63% des internautes français déclarent une pratique légale exclusive pour la consommation de biens culturels, en hausse par rapport au baromètre de la consommation 2019 (56 %).

Ensemble des internautes français 15 ans et plus

V0 – baromètre de la consommation 2019
(base : 5010 ind.)

V1 - 2^{ème} semaine du confinement – mars 2020
(base : 1050 ind.)



* La question de la licéité des pratiques a été posée pour chaque bien consommé. Ce 21% indique la part d'internautes qui en consomment au moins un de manière illicite.

Q5 - Globalement, lorsque vous consommez sur internet de la musique, des films, des jeux vidéo, des livres, des séries TV, des photos, des logiciels, de la presse ou des retransmissions sportives en direct, diriez-vous que vous le faites ... ?

↗/↘ Evolutions significatives à 95% avec la vague précédente



TAUX DE CONSOMMATION ILLICITE DÉCLARÉE DE BIENS CULTURELS AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS

- Après une première semaine de confinement, moins d'internautes français déclarent des pratiques illégales pour consommer leurs biens culturels, par rapport à mai 2019.

2^e semaine du confinement

V0 - Mai 2019 V1 - Avril 2020 V2 V3 V4 V5 V6 V7

BASE

Ensemble des internautes français de 15 ans et plus (1050 ind.)

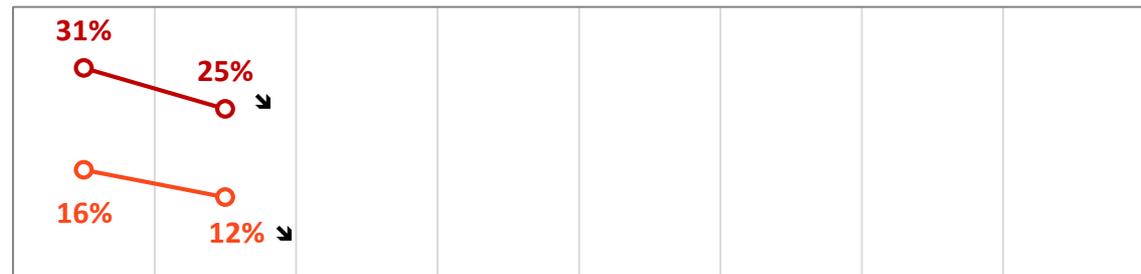


● Consommateurs Illégaux Globaux

● Consommateurs Illégaux Réguliers

Consommateurs de biens culturels dématérialisés au cours des 12 derniers mois (880 ind.)

V0 - Mai 2019 V1 - Avril 2020 V2 V3 V4 V5 V6 V7



Q4 – Plus précisément, pour chacun des biens ou services culturels suivants, diriez-vous que vous les consommez... [Uniquement de façon légale ; Généralement de façon légale même s'il peut m'arriver de le faire de manière illégale ; Autant de manière légale qu'illégale ; Généralement de façon illégale même s'il peut m'arriver de le faire de manière légale ; Uniquement de manière illégale]



TAUX DE CONSOMMATION ILLICITE DÉCLARÉE DE BIENS CULTURELS AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS SELON LES PROFILS

- Les plus jeunes et les hommes, deux des cibles les plus concernées par la consommation illégale, sont celles qui ont le plus renoncé à ce mode d'accès par rapport à mai 2019.

Ensemble des internautes français 15 ans et + (1050 ind.)

	Ensemble internautes 15 ans et +					15-24 ans		25-39 ans		40 ans et plus		CSP+		CSP-		Inactifs	
		V1 2020	2019	V1 2020	2019	V1 2020	2019	V1 2020	2019	V1 2020	2019	V1 2020	2019	V1 2020	2019	V1 2020	2019
Total illicites	21%	21% ↘	29%	20%	23%	39% ↘	48%	29% ↘	39%	13%	14%	24% ↘	32%	19% ↘	25%	20%	21%
Illicites réguliers	10%	10% ↘	15%	9%	11%	18% ↘	28%	16%	19%	5%	6%	13%	16%	8% ↘	13%	8% ↘	11%

Consommateurs de biens culturels dématérialisés au cours des 12 derniers mois (880 ind.)

	Ensemble internautes 15 ans et +					15-24 ans		25-39 ans		40 ans et plus		CSP+		CSP-		Inactifs	
		V1 2020	2019	V1 2020	2019	V1 2020	2019	V1 2020	2019	V1 2020	2019	V1 2020	2019	V1 2020	2019	V1 2020	2019
Total illicites	25%	25% ↘	34%	24% ↘	29%	42% ↘	50%	31% ↘	44%	16%	19%	28% ↘	36%	23% ↘	31%	24%	28%
Illicites réguliers	12%	11% ↘	17%	12%	15%	19% ↘	29%	18%	21%	6% ↘	9%	15%	17%	10% ↘	16%	11% ↘	15%

xx/xx Ecarts significatifs positifs/négatifs à 95% par rapport à l'ensemble

Q5 – Aujourd'hui, en situation de confinement, pour chacun des biens ou services culturels suivants, diriez-vous que vous les consommez...

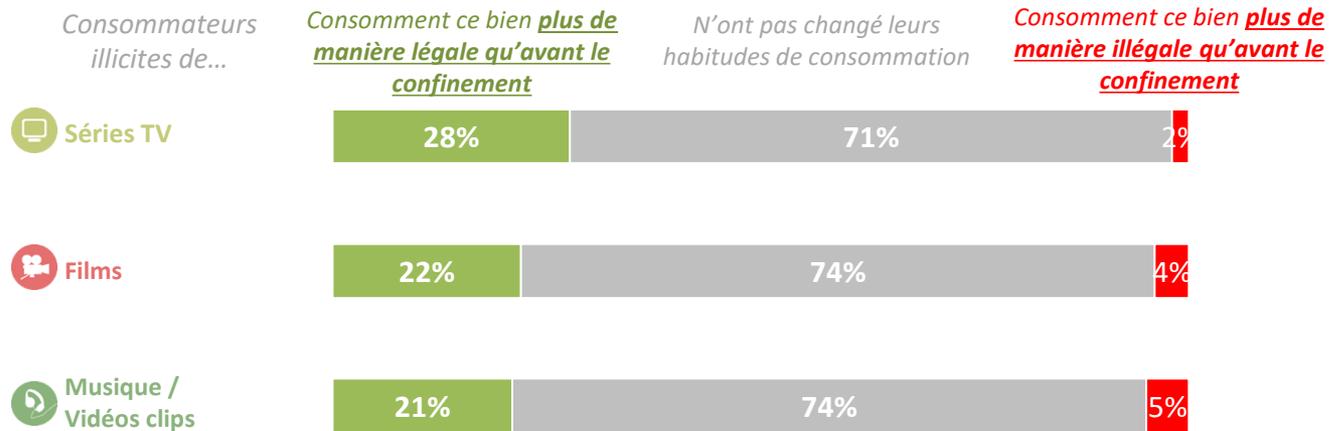
EVOLUTION DE LA LICÉITÉ DE SA CONSOMMATION CONCERNANT LES SÉRIES TV, LES FILMS ET LA MUSIQUE

- La période de confinement semble avoir plutôt boosté la consommation légale puisque les consommateurs qui se déclarent illégaux (moins nombreux que l'an dernier), nous disent avoir opté pour davantage de légalité depuis le début de cet épisode.

2^e semaine du confinement
VAGUE 1

BASE

Consommateurs illécites de chaque bien



Q6. Et plus particulièrement, en situation de confinement, par rapport à vos habitudes, diriez-vous que vous consommez les biens ou services culturels suivants...

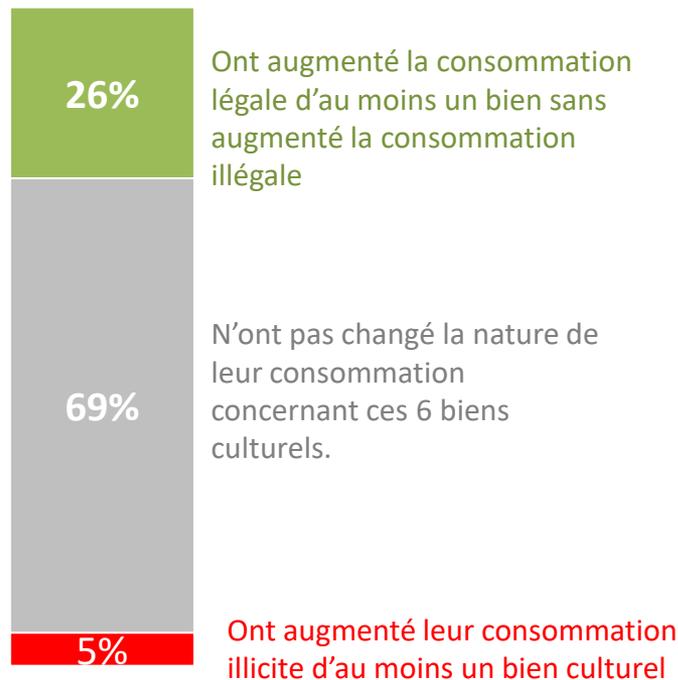


ÉVOLUTION GLOBALE DE LA NATURE DE LA CONSOMMATION DE FILMS, SÉRIES TV, MUSIQUE, PRESSE, LIVRES ET JEUX VIDÉO

- Au global des 6 biens culturels que sont la musique, les films, les séries, les jeux vidéo, les livres et la presse, seuls 5% déclarent avoir augmenté leurs pratiques illégales concernant leur consommation d'au moins un bien.

2^e semaine du confinement
VAGUE 1

BASE : Consommateur illícites d'au moins un bien parmi musique, films, séries TV, jeux vidéo, livres, presse (202 ind.)



Q6. Et plus particulièrement, en situation de confinement, par rapport à vos habitudes, diriez-vous que vous consommez les biens ou services culturels suivants...

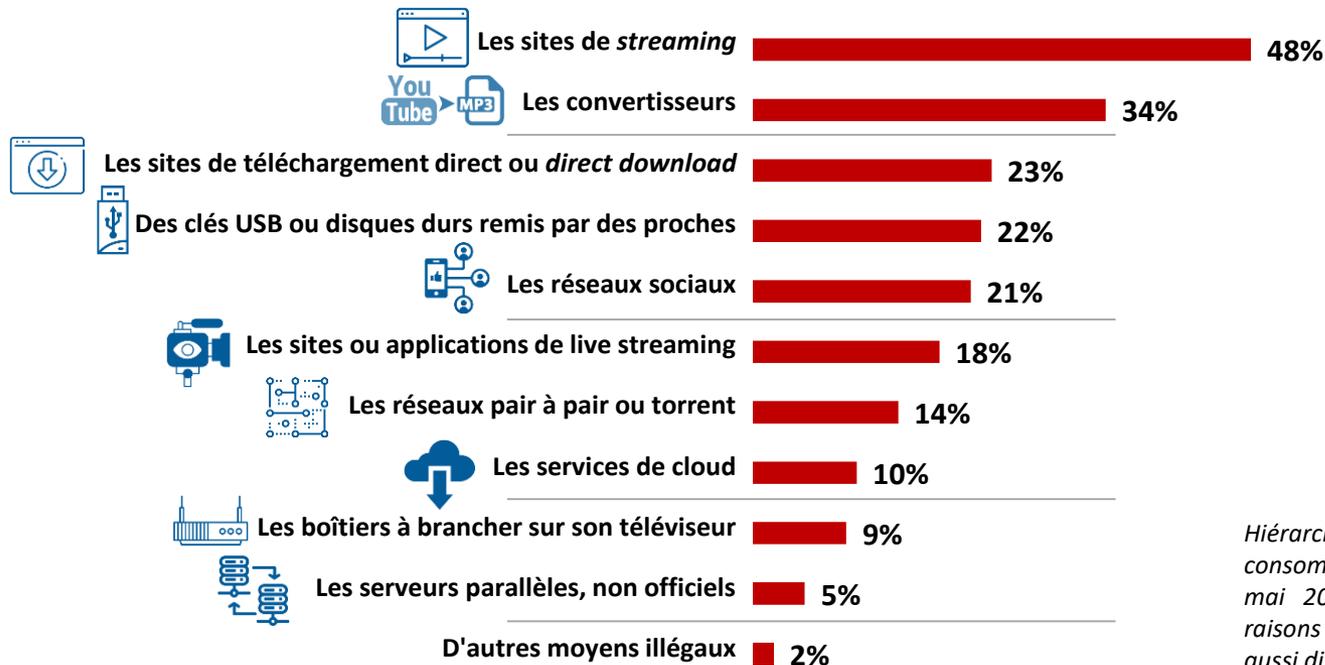


MOYENS UTILISÉS POUR CONSOMMER ILLÉGALEMENT DES BIENS CULTURELS

- Les sites de *streaming* sont de loin les modes de consommation privilégiés par les consommateurs illégaux.

2^e semaine du confinement
VAGUE 1

Consommateurs d'au moins un bien illégalement (251 ind.)



Hiérarchie des modes de consommation illégale identique à mai 2019 [valeurs différentes en raisons d'un mode de recueil lui aussi différent]

Q7 – Vous avez dit consommer de façon illégale des biens culturels. Quel(s) moyens utilisez-vous pour les consommer de façon illégale ?



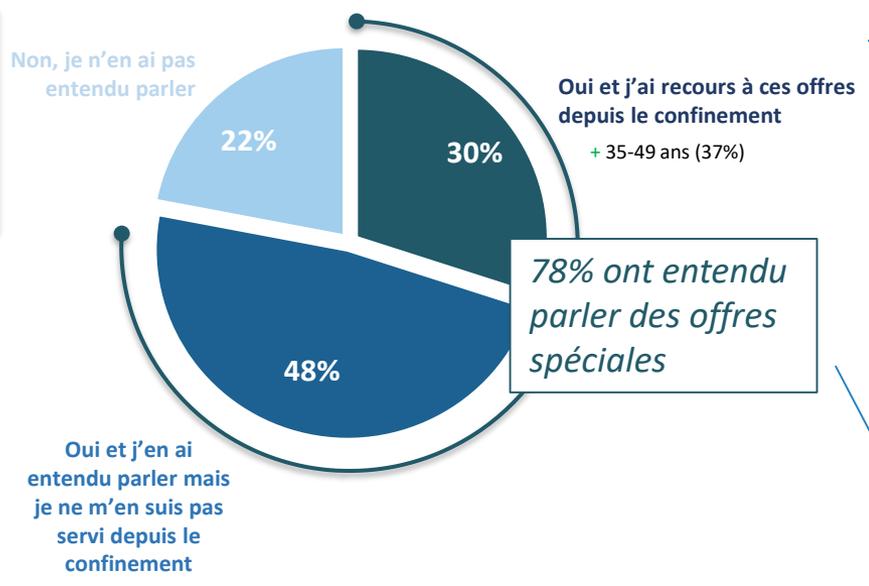
CONNAISSANCE ET RECOURS AUX OFFRES SPÉCIALES PROPOSÉES PENDANT LE CONFINEMENT

- Les initiatives de mises à disposition d'offres habituellement payantes sont arrivées jusqu'aux oreilles d'une très large majorité des internautes (78%), notamment des internautes illégaux qui ont « légalisé » leurs pratiques depuis le début du confinement (90% étaient au courant)
- 30% y ont eu recours. Un taux qui augmente fortement auprès de ceux qui déclarent avoir augmenté leur consommation.

2^e semaine du confinement
VAGUE 1

Base : Ensemble des internautes français de 15 ans et plus (1050 ind.)

Opérations spéciales proposées par des acteurs (chaînes de télévision, plateformes de VàDA, accès à des livres numériques, etc.)



• **Ceux qui ont augmenté leur consommation** de biens culturels sont 37% à avoir eu recours à ces offres

Parmi les consommateurs illégaux qui déclarent avoir davantage consommé de manière légale depuis le début du confinement, **90% ont entendu parler de ces offres.** [base faible : 52 individus]

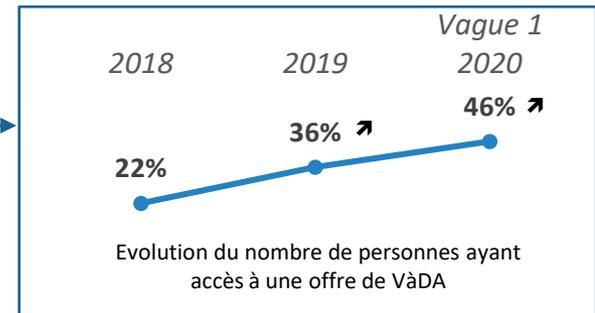
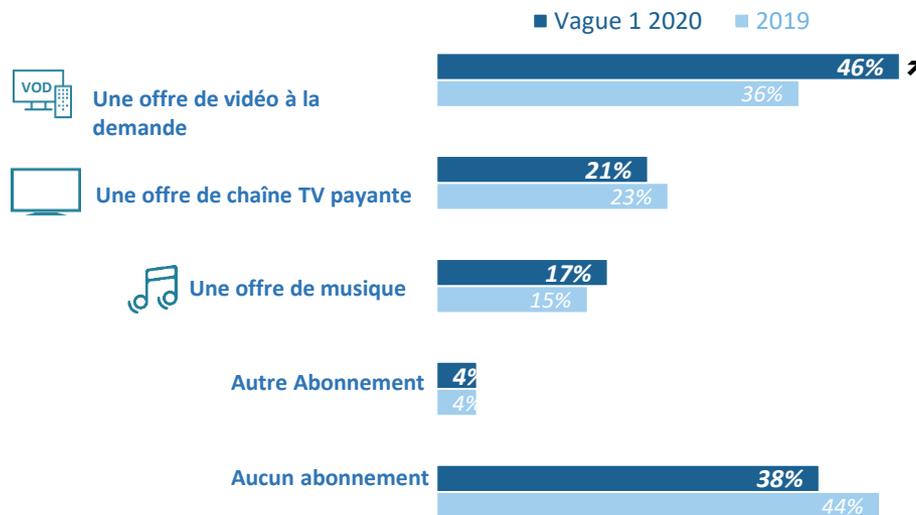
Q8 - Avez-vous entendu parler d'offres ou d'opérations spéciales proposées par des acteurs (chaînes de télévision, plateformes de SVOD...) en cette situation de crise et de confinement ?



ACCÈS AUX ABONNEMENTS PAYANTS

- Le taux d'accès à un abonnement à une offre de VàDA (vidéo à la demande par abonnement) a très nettement progressé, gagnant 10 points en à peine une année.

Base : Ensemble des internautes français de 15 ans et plus (1050 ind.)



Q9 – Dans votre foyer, avez-vous accès aux abonnements payants suivants (qu'ils soient à votre nom ou à celui d'une autre personne de votre foyer ?



3 - Annexes

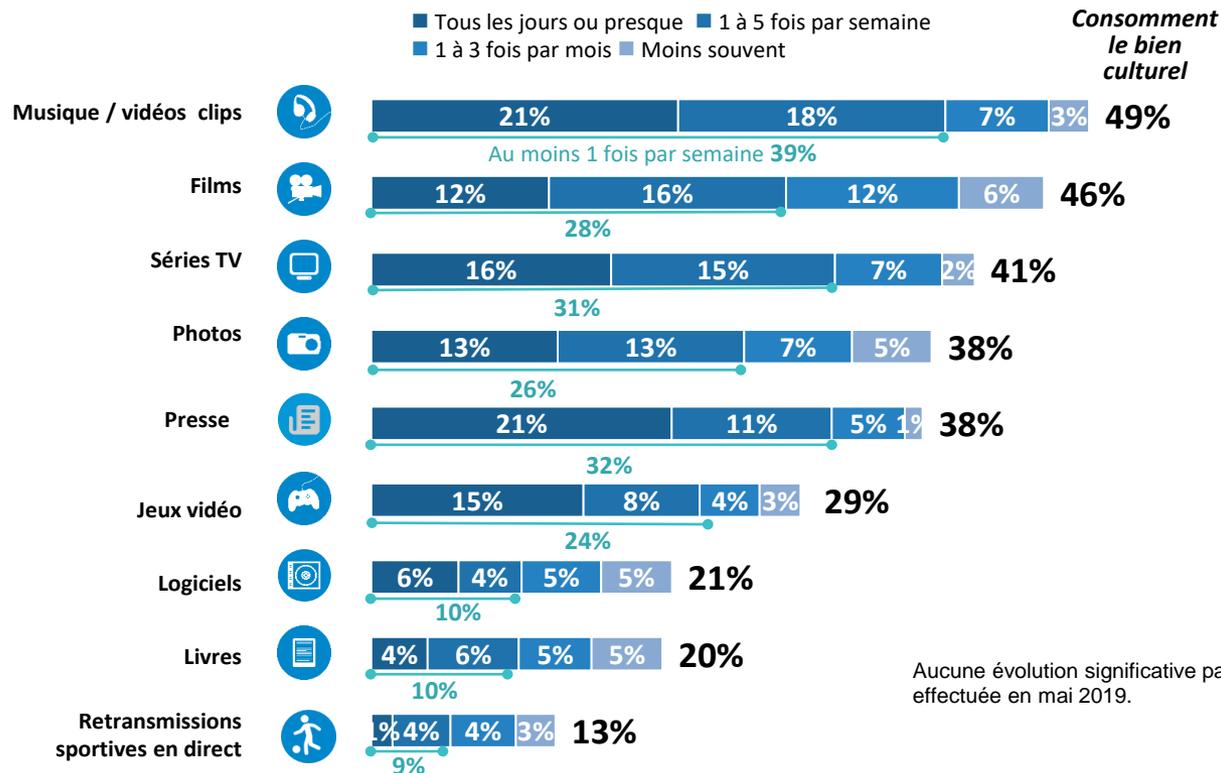


FRÉQUENCE DE CONSOMMATION DE BIENS CULTURELS EN LIGNE AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS

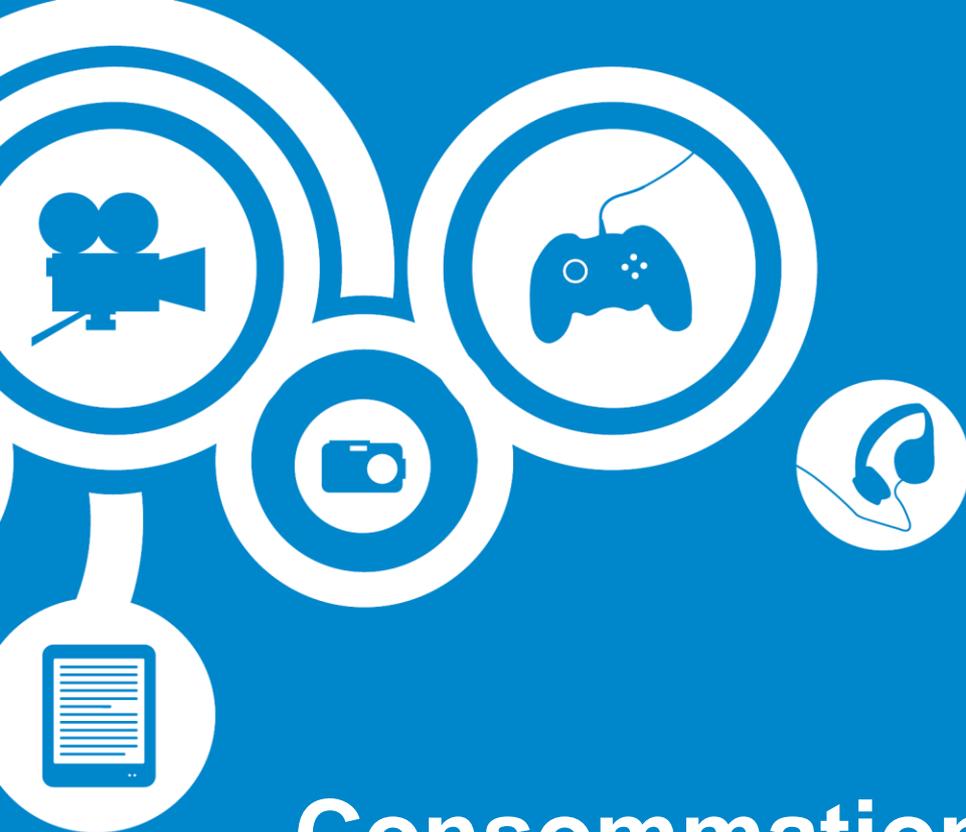
- Aucune évolution quant à la fréquence de consommation par rapport aux données mesurées en mai 2019.

2^e semaine du confinement
VAGUE 1

Base : Ensemble des internautes français de 15 ans et plus (1050 ind.)



Q1 - Parmi les biens ou services culturels suivants, le(s)quel(s) avez-vous déjà personnellement consommé(s) de façon dématérialisée sur Internet, au cours des 12 derniers mois ? Q2 - A quelle fréquence consommez-vous sur Internet chacun des biens ou services culturels dématérialisés suivants ?



Consommation de biens culturels dématérialisés en situation de confinement